

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Janvier 2022

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 $

Date d’octroi du contrat : 16 décembre 2021

Date de livraison : 17 mars 2022

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English.



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 5 janvier et le 27 janvier 2022 un peu partout au pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Pour ce cycle de groupes de discussion, l’étude a principalement porté sur la pandémie en cours. Nous avons recueilli les perspectives générales des participants à propos de la COVID-19, leurs réactions à la progression rapide du variant Omicron ainsi que leurs points de vue sur les mesures de santé publique en place dans leur région et les exigences fédérales relatives aux voyages internationaux. Certains groupes ont plus amplement discuté des aides financières fédérales liées à la pandémie et de la troisième dose du vaccin contre la COVID-19, aussi appelée dose de rappel. Aux parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver et de la Nouvelle-Écosse, nous avons demandé ce qu’ils pensaient de la vaccination des jeunes enfants, tandis que les groupes de la région de Frontenac, en Ontario, de l’Alberta, de Terre-Neuve et de l’île de Vancouver ont évalué des concepts publicitaires destinés aux médias sociaux, visant à promouvoir la dose de rappel du vaccin anticovidique.

Les participants des groupes du mois de janvier ont aussi été invités à se prononcer sur des enjeux sans lien avec la pandémie, par exemple la Stratégie nationale carboneutre des bâtiments, les véhicules zéro émission (VZE), les petits réacteurs nucléaires (PRC) et l’énergie à hydrogène. Les autres sujets abordés comptaient l’abordabilité du logement et les difficultés rencontrées par les locataires, le contenu canadien, les opioïdes, les services de garde d’enfants et les enjeux spécifiques aux jeunes.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible

* Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
* Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population, par exemple de jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans, des parents d’enfants de moins de 12 ans, des acheteurs immobiliers potentiels, et des immigrants de première génération.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Quatre groupes se composaient de membres de la population générale venant de la région de Frontenac, en Ontario, de Terre-Neuve, de grandes villes des Prairies, et du Nord-du-Québec.
* Les huit autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
  + De jeunes adultes de 19 à 29 ans habitant en Alberta, dans les régions de Wellington et de Waterloo, en Ontario, et en Mauricie, au Québec;
  + Des parents d’enfants de moins de 12 ans établis sur l’île de Vancouver et en Nouvelle-Écosse;
  + Des acheteurs immobiliers potentiels habitant dans de grandes villes du Québec et dans la région du Grand Toronto (RGT);
  + Des immigrants de première génération installés en Colombie-Britannique.
* Les groupes tenus au Québec ont été animés en français, tandis que les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
* Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 84 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 $ à 125 $ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

### Emplacement et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Région de Frontenac – Ontario | 1 | Anglais | 5 janv. | 18 h-20 h | Population générale | 8 |
| Terre-Neuve | 2 | Anglais | 6 janv. | 16 h 30-18 h 30 | Population générale | 6 |
| Alberta | 3 | Anglais | 6 janv. | 20 h-22 h | Jeunes adultes de 18 à 29 ans | 8 |
| Île de Vancouver | 4 | Anglais | 11 janv. | 9:00-11:00 pm | Parents d’enfants de moins de 12 ans | 7 |
| Région du Grand Toronto (RGT) | 5 | Anglais | 12 janv. | 18 h-20 h | Futurs propriétaires | 6 |
| Grandes villes du Québec | 6 | Français | 17 janv. | 18 h-20 h | Futurs propriétaires | 8 |
| Colombie-Britannique | 7 | Anglais | 18 janv. | 21 h-23 h | Immigrants de première génération | 8 |
| Régions de Wellington et de Waterloo – Ontario | 8 | Anglais | 19 janv. | 18 h-20 h | Jeunes adultes de 18 à 29 ans | 7 |
| Région de la Mauricie – Québec | 9 | Français | 20 janv. | 18 h-20 h | Jeunes adultes de 18 à 29 ans | 7 |
| Grandes villes des Prairies | 10 | Anglais | 24 janv. | 19 h-21 h | Population générale | 6 |
| Nouvelle-Écosse | 11 | Anglais | 25 janv. | 17 h-19 h | Parents d’enfants de moins de 12 ans | 7 |
| Nord-du-Québec | 12 | Français | 27 janv. | 18 h-20 h | Population générale | 6 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **84** |

# 

# Principales constatations

# Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Parmi les initiatives et les annonces fédérales récentes entendues aux nouvelles au cours du mois de janvier, celles qui concernent la pandémie de COVID-19 sont à nouveau arrivées en tête des mentions. Les participants ont cité une série de mesures récentes prises par le gouvernement fédéral, comprenant par exemple l’achat et la distribution de trousses de dépistage antigénique rapide pour la maison, l’approbation et l’achat d’un médicament contre la COVID-19 (Paxlovid) fabriqué par Pfizer, les changements apportés aux règles encadrant les voyages à l’étranger, et la mise en place de nouveaux soutiens financiers, notamment des subventions salariales, pour les Canadiens touchés par les mesures de lutte contre la propagation du variant Omicron.

Outre les nouvelles liées à la pandémie, certains participants se rappelaient avoir entendu parler d’une entente de règlement entre le gouvernement du Canada et des personnes et familles autochtones qui demandaient réparation pour les torts causés par le système fédéral de protection de l’enfance, ainsi que de la décision de divulguer des milliers de documents historiques sur le régime des pensionnats. Ont aussi été mentionnés les nouveaux investissements voués aux services de réinstallation des nouveaux arrivants et des réfugiés, et les discussions en cours sur l’abordabilité du logement et l’éventualité d’une hausse des taux d’intérêt par la Banque du Canada. En ce qui concerne l’actualité internationale, plusieurs participants ont évoqué les tensions croissantes entre la Russie et l’Ukraine et les ripostes possibles du gouvernement du Canada et des autres pays membres de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN).

### Priorités du gouvernement du Canada (immigrants de première génération de la Colombie-Britannique, jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec])

À la question de savoir quelles devraient être les priorités du gouvernement du Canada, mis à part la pandémie, les participants ont cité plusieurs enjeux qui leur semblaient mériter une attention plus soutenue, soit : les préoccupations économiques liées à l’inflation et aux retards dans la chaîne d’approvisionnement, à l’endettement des étudiants et au manque d’abordabilité du logement, ainsi que les préoccupations relatives à l’environnement et aux changements climatiques, les questions sociales comme la réconciliation avec les communautés autochtones, les garderies et les services de santé mentale.

## Perspectives à propos de la COVID-19 et des vaccins (tous les lieux)

### Le variant Omicron (tous les lieux)

Les participants étaient nombreux à trouver inquiétantes la montée des cas et la progression du variant Omicron. Si certains craignaient de plus en plus de contracter le virus, beaucoup d’autres redoutaient surtout les effets négatifs possibles que cette nouvelle vague risquait d’avoir sur l’économie et le quotidien des Canadiens advenant une prolongation des mesures sanitaires (confinements, limites de capacit et autres entraves à la vie normale). Plusieurs ont fait état d’une difficulté croissante à fonctionner dans le cadre des exigences de santé publique, citant en guise d’exemples le télétravail, l’apprentissage en ligne et la privation d’activités sociales. D’autres ont exprimé des préoccupations relatives à leur santé mentale et à celle de la population en général.

De nombreux participants avaient tout de même des inquiétudes directement liées à l’essor du virus et à ses conséquences sur la santé des groupes vulnérables et l’état du système médical, qui leur semblait déjà avoir du mal à répondre aux besoins de la population. Ils avaient également l’impression que la propagation croissante du variant pouvait perturber l’économie et engendrer des pénuries de personnel dans des secteurs névralgiques comme l’éducation et la santé.

Dans l’ensemble des groupes, les mesures de santé publique actuelles étaient vues tantôt comme une bonne chose (surtout à Terre-Neuve), tantôt comme une source de frustration (notamment chez les jeunes adultes de l’Alberta et les participants du Québec). Même si peu de gens souhaitaient qu’on renforce les restrictions, la plupart ont recommandé d’attendre et d’y aller petit à petit lorsque nous leur avons demandé si leurs autorités régionales devraient assouplir les mesures sanitaires en vigueur.

Au chapitre des raisons pouvant expliquer l’explosion des cas à l’heure actuelle, mis à part l’émergence du variant Omicron, les participants ont suggéré plusieurs possibilités, y compris la fatigue et la complaisance à l’égard de la pandémie, l’impression que le nouveau variant comporte moins de risque, la reprise des activités sociales et des voyages, l’arrivée du froid qui fait passer plus de temps à l’intérieur, et le manque de capacité de dépistage.

Bon nombre de participants ont indiqué qu’ils avaient modifié leurs comportements depuis l’arrivée du variant Omicron. Ainsi, ils limitaient leurs interactions sociales et la taille de leur « bulle » personnelle, ils utilisaient des tests de dépistage rapide avant de se réunir avec d’autres, ils avaient annulé ou reportaient des activités de loisir comme la pratique de certains sports et les sorties au restaurant, et ils portaient désormais des masques « médicaux », les N95. Quant à leurs prévisions pour les prochains mois, la plupart des participants croyaient que la pandémie poursuivrait sa trajectoire actuelle ou se détériorerait légèrement. Même si peu de gens s’attendaient à une amélioration notable au cours des prochains mois, plusieurs espéraient qu’avec le retour des beaux jours, le nombre de cas atteindrait un plateau pour ensuite diminuer, allégeant le fardeau du système de santé.

### Mesures de voyage et considérations liées à la COVID-19 (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta)

Lorsque nous avons demandé aux participants s’ils avaient entendu parler de mesures récentes adoptées par le gouvernement du Canada en lien avec les voyages internationaux, seuls quelques-uns se sont souvenus d’annonces précises, notamment le récent rétablissement des exigences de dépistage pour les voyages de moins de 72 heures aux États-Unis, la suspension temporaire des voyages en provenance des pays d’Afrique australe considérés comme des « points chauds » d’Omicron, et les nouvelles règles en matière de dépistage et de vaccination appliquées aux étudiants étrangers qui viennent au Canada. Beaucoup ont fait remarquer que les restrictions n’avaient cessé de changer ces derniers mois, au point que certains avaient du mal à suivre le fil. Quelques-uns se sont montrés plus critiques de ces règles, qu’ils jugeaient parfois contradictoires et difficiles à comprendre.

Les participants de l’Ontario et de l’Alberta trouvaient généralement que le niveau des restrictions de voyage fédérales était assez approprié à l’heure actuelle, alors qu’une bonne partie du groupe de Terre-Neuve souhaitait que ce niveau monte d’un cran, et une minorité, qu’on interdise carrément les voyages non essentiels. À la question de savoir si les restrictions de voyage introduites par le gouvernement du Canada avaient permis de limiter la propagation du variant Omicron, la plupart des participants ont répondu que non. Selon eux, elles étaient venues trop tard, soit après la détection de cette souche dans de nombreuses villes et localités canadiennes.

### Sources d’informations sur la COVID-19 (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta, résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété)

Les participants ont indiqué que leurs informations sur la COVID-19 provenaient habituellement de plusieurs sources : les médias traditionnels, les responsables de la santé publique à l’échelon provincial et fédéral, les articles et balados de spécialistes médicaux, les plateformes de médias sociaux, et les conversations avec les amis, la famille et les collègues. Alors que de nombreux participants du Québec, de Terre-Neuve et de la région de Frontenac, en Ontario, cherchaient activement à se renseigner sur la pandémie, ceux de l’Alberta et de la région du Grand Toronto n’avaient pas tendance à le faire régulièrement. Plusieurs participants ont mentionné qu’ils avaient pratiquement décroché des nouvelles à ce sujet, les trouvant par moments trop envahissantes.

### Dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta)

La majorité des participants ontariens ont indiqué avoir déjà reçu leur dose de rappel, à la différence de leurs pairs de Terre-Neuve et de l’Alberta, qui étaient nombreux à attendre le feu vert pour prendre rendez-vous. À l’exception de certains participants de l’Alberta, presque tous ceux qui n’avaient pas encore obtenu leur troisième dose avaient l’intention de la recevoir dès qu’elle serait disponible. Les questions et les préoccupations à l’égard du vaccin de rappel concernaient avant tout ses effets secondaires potentiels, l’incidence de l’inoculation d’une marque de vaccin différente des deux premières, le nombre de rappels susceptibles d’être nécessaires à long terme et l’état du dossier de la vaccination des enfants de moins de 5 ans. Les participants espéraient que le gouvernement du Canada apporterait des éclaircissements sur ces points lorsqu’il disposerait de plus d’information.

### Vaccination des enfants contre la COVID-19 (parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver, parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse)

Les deux groupes de parents ont discuté du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech, dont l’utilisation chez les enfants âgés de 5 à 11 ans avait récemment été approuvée. Tous les participants ont dit avoir abordé le sujet du vaccin contre la COVID-19 avec leurs enfants et presque tous avaient déjà fait vacciner leurs enfants ou comptaient le faire dès que possible. Dans la plupart des cas, les principaux facteurs qui motivaient leur décision en ce sens étaient le désir de protéger leurs enfants et autrui contre le virus et le désir qu’ils puissent prendre part à des activités sociales exigeant la vaccination.

## Évaluation de concepts sur les vaccins contre la COVID-19 (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta, parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver)

Les participants de quatre groupes ont examiné des projets de publicités numériques dans lesquels le gouvernement du Canada fait la promotion de la troisième dose du vaccin contre la COVID-19, aussi appelée dose de rappel. Deux concepts distincts sous forme de scénarimage leur ont été présentés. La plupart des groupes ont vu les concepts « A » (« Inside Out ») et « B » (« Tune up »). Pour sa part, le groupe de l’île de Vancouver a évalué deux versions du concept A. Précisons que la majorité des participants de l’Ontario avaient déjà reçu leur dose de rappel, alors que peu de participants de l’Alberta, de Terre-Neuve et de l’île de Vancouver étaient dans ce cas. La plupart de ces derniers prévoyaient cependant demander leur troisième injection et attendaient simplement d’y être admissibles. Un petit nombre de participants de l’Alberta étaient plus réticents.

Après avoir regardé les concepts, la plupart des participants ont exprimé une préférence pour le concept A, jugé direct et pertinent. Beaucoup ont aussi aimé que l’information et les éléments visuels de ce concept cherchent à expliquer les mécanismes biologiques qui sous-tendent le vaccin de rappel contre la COVID-19. Bien que les deux versions du concept A aient été bien accueillies, le choix des participants s’est plus souvent porté vers la version d’origine (montrant comment la dose de rappel multiplie les anticorps) que vers la version modifiée, dans laquelle une médecin communique la même information. En ce qui concerne le concept B, quelques participants aimaient sa légèreté, mais la plupart doutaient que l’analogie entre le corps humain et une voiture ayant besoin d’une mise au point interpelle beaucoup de Canadiens ou qu’elle soit efficace pour communiquer l’importance de la dose de rappel.

## Soutiens financiers liés à la COVID-19 (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta, parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver, résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec], résidents de grandes villes des Prairies, parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse)

Au chapitre de la performance du gouvernement du Canada sur le plan des soutiens financiers offerts aux particuliers et aux entreprises touchés par la COVID-19, les participants avaient surtout de bonnes choses à dire, notamment sur les premiers efforts liés à la Prestation canadienne d’urgence (PCU) et à la Prestation canadienne de la relance (PCR) ainsi que sur les programmes d’aide aux petites entreprises. Bien que certains aient mentionné des initiatives plus récentes, comme les dix jours de congé de maladie payé accordés aux travailleurs des industries sous réglementation fédérale, les participants avaient généralement l’impression que les mesures de soutien fédérales aux particuliers et aux entreprises étaient moins dynamiques ou moins robustes dans le contexte de la vague Omicron.

Parmi les moins satisfaits de la performance du gouvernement fédéral en la matière, plusieurs estimaient que les travailleurs canadiens avaient encore besoin de programmes comme la PCU et la PCR et qu’il aurait fallu les prolonger. D’autres, au contraire, trouvaient que ces premières prestations avaient été trop largement accessibles et que leurs critères d’admissibilité auraient dû être plus ciblés. Quelques personnes pensaient par ailleurs que les soutiens fédéraux liés à la pandémie avaient pu avoir pour conséquences imprévues de contribuer à l’inflation et à la pénurie de main-d’œuvre dans de nombreuses régions.

Pour orienter la discussion sur les initiatives financières fédérales plus récentes liées à la COVID-19, nous avons demandé aux participants s’ils avaient entendu parler de programmes tels que la Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC), la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC) et le Programme de soutien en cas de confinement local (PSCCL). Dans tous les groupes, ces programmes étaient généralement peu connus des participants.

### Soutiens financiers fédéraux récents (résidents de la région de Frontenac [Ontario], résidents de Terre-Neuve, jeunes adultes de l’Alberta)

Après avoir lu une description de la PCTCC et du PSCCL, la plupart des participants ont convenu que ces programmes étaient nécessaires et que le gouvernement fédéral avait bien fait d’élargir provisoirement leurs critères d’admissibilité dans la foulée des nouvelles mesures de santé publique visant à freiner la récente vague de COVID-19. La plupart, cependant, estimaient également qu’il fallait en faire plus. En particulier, certains participants croyaient que la période d’admissibilité accrue à ces aides demanderait sans doute à être prolongée, vu la forte transmission du variant Omicron à l’heure actuelle. En ce qui concerne la PCTCC, le montant offert de 300 $ par semaine a semblé insuffisant à beaucoup. Quant au PSCCL, tout en reconnaissant l’importance de soutenir les entreprises canadiennes, certains participants se demandaient si des mécanismes de surveillance adéquats seraient en place pour veiller à ce que les employeurs utilisent ces soutiens financiers aux fins prévues.

La question de savoir si le gouvernement du Canada devrait offrir un soutien direct aux particuliers ou acheminer l’aide financière par l’entremise des employeurs, sous la forme de subventions salariales, a suscité des avis divergents. Certains trouvaient plus logique de remettre cette aide directement aux intéressés; d’autres croyaient que les subventions salariales seraient plus avantageuses, car elles permettraient aux entreprises de poursuivre leurs activités, de garder les gens au travail et d’éviter les mises à pied.

# Partie II : Autres enjeux

## Logement et location résidentielle (résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, immigrants de première génération de la Colombie-Britannique, résidents de grandes villes des Prairies, parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse, résidents du Nord-du-Québec)

Peu de participants se rappelaient les récentes mesures prises par le gouvernement du Canada pour rendre les logements plus abordables. Ils étaient toutefois nombreux à dire qu’il s’agissait d’un enjeu important qui méritait une plus grande attention de la part du gouvernement.

Plusieurs initiatives fédérales en matière de logement telles que proposées ou envisagées ont été présentées aux participants qui devaient identifier les priorités. Parmi ces initiatives, l’Incitatif à l’achat d’une première propriété a reçu un appui important de la part des participants, tout comme le programme national de location avec option d’achat et les programmes de financement pour réparer et construire des logements abordables. De nombreux participants ont réagi favorablement aux initiatives visant à interdire temporairement la vente de propriétés résidentielles non récréatives aux acheteurs étrangers et celles qui interdisent les offres à l’aveugle.

### Location résidentielle (résidents de grandes villes des Prairies, parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse, résidents du Nord-du-Québec)

Lorsque nous leur avons demandé si le gouvernement fédéral devait intervenir pour réglementer le prix des loyers au Canada, la majorité des participants ont répondu par l’affirmative, invoquant la surchauffe du marché locatif.

En ce qui concerne les mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral, nous avons demandé aux participants si celui-ci devrait offrir des subventions ou des incitatifs aux propriétaires de logements locatifs en échange d’engagements contraignants à ne pas augmenter leurs loyers. Bien que la plupart étaient favorables à l’idée, d’autres étaient d’avis que ces subventions devraient être offertes aux locataires plutôt qu’aux propriétaires.

Les participants ont également discuté de la possibilité pour le gouvernement fédéral d’adopter une loi pour interdire aux propriétaires d’exiger un loyer mensuel au-delà d’un certain montant. Bien que moins populaire que la proposition précédente, cette idée a reçu l’appui de plusieurs participants. Même si certains craignaient qu’une telle initiative puisse limiter la capacité des propriétaires à utiliser et à rentabiliser leurs propriétés, d’autres s’entendaient pour dire qu’il s’agissait d’une mesure nécessaire compte tenu du prix élevé des loyers.

## Opioïdes (immigrants de première génération de la Colombie-Britannique)

Interrogés au sujet d’un récent projet de la Ville de Vancouver visant à obtenir l’approbation de Santé Canada pour décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites – passant d’un modèle de répression à un modèle de réduction des méfaits, les participants ont affirmé ne pas être au courant de cette initiative.

Durant la discussion sur le bien-fondé de ce projet, les participants se sont entendus pour dire que la décriminalisation de petites quantités de drogues illicites pourrait grandement aider les personnes aux prises avec un problème de dépendance aux opioïdes. Selon eux, le projet offrirait plusieurs avantages, notamment en diminuant les préjugés à l’égard des consommateurs de drogues, en encourageant ceux-ci à recevoir des traitements, en réduisant le taux d’incarcération lié aux drogues, et en libérant les ressources policières qui pourraient concentrer leur attention ailleurs.

Lorsque nous leur avons demandé quelles étaient les autres mesures que le gouvernement du Canada pourrait mettre en place afin de lutter contre les problèmes croissants de dépendance aux opioïdes, les participants ont fait plusieurs suggestions, comme rendre les soins en santé mentale plus abordables et plus accessibles, augmenter le financement pour les programmes de réadaptation, responsabiliser ceux qui distribuent illégalement ces drogues, et mieux éduquer le public sur les dangers associés aux opioïdes.

## Enjeux spécifiques aux jeunes (jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec])

Durant les discussions sur les récentes actions mises de l’avant par le gouvernement du Canada pour aider les jeunes Canadiens (en lien avec la COVID-19 ou autre), plusieurs ont parlé du soutien financier offert pour atténuer les impacts des fermetures et des mises à pied attribuables à la pandémie, comme la Prestation canadienne d’urgence (PCU) et la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE). Les participants étaient généralement au courant de ces deux programmes et avaient l’impression qu’ils avaient aidé les jeunes Canadiens à joindre les deux bouts durant la pandémie.

À la question si le gouvernement du Canada faisait du bon travail pour répondre aux préoccupations des jeunes, quelques-uns seulement croyaient que celui-ci privilégiait les jeunes dans ses décisions. Plus particulièrement, les communications fédérales destinées aux jeunes ont été critiquées, certains les décrivant comme étant surtout performatives. De plus, certains avaient l’impression que la présence du gouvernement du Canada sur les plateformes fréquemment utilisées par les jeunes, comme Instagram, Twitter et TikTok était insuffisante et qu’il n’en faisait pas assez pour promouvoir les diverses mesures de soutien offertes aux jeunes Canadiens.

Invités à identifier l’enjeu le plus important sur lequel le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts, les participants ont mentionné l’accessibilité du logement, l’élargissement de l’offre en matière de soins en santé mentale, des garderies plus abordables, les problèmes d’équité sociale liés à la race, au genre, à l’identité sexuelle, et la réconciliation.

## Contenu canadien (résidents de grandes villes des Prairies, résidents du Nord-du-Québec)

Lorsque nous leur avons demandé ce à quoi ils pensaient en entendant l’expression « contenu canadien », les participants ont mentionné les chaînes de télévision canadiennes, les émissions de télévision et les films produits au Canada, l’actualité et la littérature canadiennes, et le contenu éducatif sur les perspectives et l’histoire du Canada.

En ce qui a trait aux habitudes d’écoute, la plupart des participants ont indiqué qu’ils seraient plus enclins à regarder un film ou une série télévisée s’ils savaient qu’il s’agissait d’une production canadienne. À ce sujet, plusieurs ont reconnu l’importance de donner la chance au contenu canadien et d’appuyer les productions d’ici. Même si certains ont exprimé leur désir d’écouter de la musique canadienne, la plupart ont admis que le style de musique était plus important que la nationalité de l’artiste.

Interrogés sur l’état de l’industrie canadienne de la télévision et du cinéma, les participants ont dit craindre qu’elle soit menacée en raison notamment des délais de production et des annulations causés par la pandémie qui avait, selon ce qu’ils avaient entendu dire, des répercussions importantes sur la santé financière et le taux d’emploi dans cette industrie. Certains s’inquiétaient également de voir une diminution de l’intérêt des jeunes envers le contenu canadien.

Les participants ont été invités à évaluer plusieurs énoncés et projets du gouvernement fédéral en lien avec l’industrie cinématographique canadienne et à établir une liste de priorités. Presque tous étaient d’accord à ce que le gouvernement du Canada consacre plus d’efforts à protéger et à soutenir les artistes et les créateurs canadiens, et à prendre les mesures qui s’imposent pour protéger le contenu et les récits canadiens. Plusieurs étaient également ouverts à l’idée de réglementer les géants du Web quant au contenu canadien qu’ils présentent, de faire en sorte que le contenu canadien soit plus découvrable et mis en valeur sur ces plateformes. Très peu de participants choisiraient de moderniser les règles gouvernant le contenu en ligne ou de forcer les géants du Web étrangers à payer leur juste part pour soutenir les créateurs canadiens.

Dans les deux groupes, les participants s’opposaient généralement à ce que le gouvernement du Canada réglemente le contenu offert aux Canadiens sur les grandes plateformes en ligne, comme Spotify et Netflix. Plusieurs étaient d’avis que ces décisions devraient revenir aux consommateurs et qu’on devrait privilégier un marché libre. Les participants s’entendaient pour dire qu’il serait préférable que le gouvernement fédéral consacre ses ressources à financer les artistes et les créateurs canadiens, et à accroître la présence de contenu canadien sur les différentes plateformes, plutôt que de réglementer les types de contenus auxquels les Canadiens ont accès.

## Garde d’enfants (parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse)

Invités à préciser les plus grands défis en matière de garde d’enfants en Nouvelle-Écosse, les participants de ce groupe ont nommé divers enjeux, dont les frais élevés, le manque d’options abordables, le peu de places disponibles en général et les préoccupations relatives à la propreté et à la propagation possible de maladies dans les garderies.

La plupart étaient au courant de l’entente conclue récemment entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Écosse dans le but de rendre les services de garde d’enfants plus abordables pour les familles néo-écossaises et certains ont mentionné que l’accord visait à réduire le coût des services de garde d’enfants à une moyenne de 10 $ par jour d’ici 2025-2026.

La quasi-totalité des participants pensait que cette entente aiderait les parents de la Nouvelle-Écosse. Invoquant la baisse des coûts et l’engagement à augmenter le nombre de places disponibles dans les garderies, beaucoup estimaient que cet accord rendrait les services de garde d’enfants plus accessibles, ce qui permettrait à de nombreux parents qui restaient à la maison pour s’occuper des enfants de retourner au travail. Tant les parents d’enfants ayant l’âge de fréquenter la garderie que ceux dont les enfants ne nécessitaient plus de services de garde d’enfants étaient de cet avis.

## Stratégie nationale carboneutre des bâtiments (résidents de la région de Frontenac [Ontario], parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver, résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, immigrants de première génération de la Colombie-Britannique, jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec], résidents de grandes villes des Prairies, parents d’enfants de moins de 12 ans de la Nouvelle-Écosse, résidents du Nord-du-Québec)

Même si peu d’entre eux avaient entendu parler antérieurement de l’annonce récente du gouvernement du Canada concernant son intention de créer une Stratégie nationale carboneutre des bâtiments, les participants avaient une bonne idée de ce en quoi cette stratégie consisterait. Ainsi, ils pensaient qu’elle viserait à promouvoir la réduction des émissions de carbone produites lors de la construction et du fonctionnement des nouveaux bâtiments au Canada, à offrir des incitatifs financiers afin d'aider les entreprises et les ménages à effectuer des rénovations dans les bâtiments pour économiser l’énergie et réduire les émissions, à créer des normes d’efficacité énergétique nationales à l’intention des promoteurs et des constructeurs et à fournir un cadre général dans le but de délaisser les combustibles fossiles employés dans les bâtiments et le domaine de la construction au profit de sources d’énergies renouvelables.

Pour faciliter la discussion, nous avons dit aux participants qu’un bâtiment carboneutre pourrait produire autant d’énergie qu’il en consomme grâce au recours à des sources d’énergies renouvelables. Les éléments que le gouvernement fédéral proposait de mettre en œuvre dans le cadre de la Stratégie nationale carboneutre des bâtiments comprenaient des subventions et du soutien financier pour les rénovations résidentielles et commerciales, la rénovation des bâtiments fédéraux pour les rendre plus écoénergétiques, l’obligation pour tous les nouveaux bâtiments d’être conçus de manière à être carboneutres et du financement aux collectivités autochtones en vue de la construction et de la rénovation de bâtiments qui seront carboneutres.

De façon générale, les participants appuyaient ces initiatives, estimant qu’elles pourraient être utiles et méritaient d’être mises en œuvre. Ils ont particulièrement bien accueilli les propositions concernant les incitatifs financiers destinés aux particuliers et aux entreprises. Beaucoup étaient favorables à l’idée de fournir du financement additionnel aux communautés autochtones pour leur permettre de devenir plus durables sur le plan environnemental et d’investir dans des infrastructures plus résilientes. En plus de présenter des avantages pour l’environnement, cette stratégie créerait selon les participants des emplois dans les secteurs de l’énergie verte et de l’écoconstruction.

Nous avons présenté aux participants une liste de nouveaux noms possibles pour la Stratégie nationale carboneutre des bâtiments; les participants des groupes anglophones préféraient d’emblée *Stratégie des bâtiments durables,* tandis que ceux des groupes francophones avaient un faible pour *Stratégie canadienne des bâtiments verts*. Précisant leur raisonnement, les participants disaient aimer davantage les noms concis et directs qui véhiculaient clairement les objectifs de la stratégie.

## Véhicules zéro émission (parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver, résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, immigrants de première génération de la Colombie-Britannique, jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec], résidents de grandes villes des Prairies, résidents du Nord-du-Québec)

Les participants de ces groupes ont été invités à discuter des véhicules zéro émission (VZE), une catégorie d’automobiles ayant la capacité de ne produire aucune émission d’échappement dont font partie les véhicules électriques à batterie, les véhicules hybrides électriques rechargeables et les véhicules à pile à hydrogène.

De très rares participants ont mentionné posséder actuellement un VZE ou en avoir déjà eu un, mais bon nombre ont affirmé envisager l’achat d’un tel véhicule dans l’avenir, certains ayant même examiné la possibilité d’en acquérir un récemment. Concernant les raisons pour lesquelles ils envisageraient d’acheter un VZE, les participants ont cité les coûts de carburant moindres, les avantages environnementaux, les incitatifs financiers pour passer à un VZE et la technologie de pointe. Parmi les obstacles à l’achat d’un VZE, les participants ont mentionné leur prix d’achat élevé, la difficulté à les faire réparer et les préoccupations relatives à l’autonomie, aux bornes de recharge et aux infrastructures.

Les participants avaient des points de vue partagés sur une possible proposition du gouvernement du Canada voulant que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des VZE d’ici 2050. Beaucoup y voyaient un objectif raisonnable à atteindre dans un délai réaliste, qui laissait suffisamment de temps aux constructeurs et au public pour s’adapter à ces changements. Cela dit, un nombre considérable de participants étaient plus réticents, jugeant qu’au bout du compte, c’est le consommateur qui doit décider du type de véhicule qu’il souhaite acheter. Des préoccupations ont été soulevées quant à la pertinence d’exiger des VZE dans toutes les collectivités canadiennes, en particulier dans les régions rurales ou qui sont aux prises avec des conditions météorologiques extrêmes en hiver. Lorsque nous leur avons demandé s’ils envisageraient l’achat d’un VZE d’ici 2050 si le prix d’un tel véhicule était comparable à celui d’un véhicule à essence, la plupart ont répondu par l’affirmative.

## Petits réacteurs nucléaires (parents d’enfants de moins de 12 ans de l’île de Vancouver, résidents de la RGT comptant acheter une propriété, résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, immigrants de première génération de la Colombie-Britannique, jeunes adultes des régions de Wellington et de Waterloo [Ontario], jeunes adultes de la région de la Mauricie [Québec], résidents de grandes villes des Prairies, résidents du Nord-du-Québec)

En général, les premières impressions des participants divergeaient lors de la discussion visant à déterminer si le gouvernement du Canada devrait investir davantage dans l’énergie nucléaire. Il y avait pratiquement autant de participants favorables à cette idée que contre ou encore sceptiques en la matière, même si la plupart hésitaient quelque peu à se prononcer, soucieux de se renseigner sur le sujet avant de se forger une opinion.

Les défenseurs de l’énergie nucléaire la décrivaient généralement comme étant sûre, efficace et plus écologique que les combustibles fossiles. Cependant, ils tenaient tout de même à nuancer leur appui, en précisant qu’ils ne souhaitaient pas que la priorité soit accordée à l’énergie nucléaire plutôt qu’à d’autres sources d’énergies renouvelables telles que les énergies solaire, éolienne ou hydroélectrique. Chez ceux qui étaient plus préoccupés par l’énergie nucléaire, leur principale crainte avait trait à la sûreté, notamment lors de l’exploitation des centrales nucléaires et de l’élimination des déchets nucléaires, un processus qui posait des défis selon eux. Par ailleurs, certains se demandaient si l’énergie nucléaire était vraiment aussi « propre » ou « écologique » qu’on le laissait souvent entendre. Toutefois, la plupart se disaient incapables de décider si le Canada devrait recourir davantage à l’énergie nucléaire sans en savoir plus sur la proposition du gouvernement, la technologie en tant que telle et la mesure dans laquelle l’énergie nucléaire est utilisée au Canada.

Questionnés au sujet des petits réacteurs nucléaires ou petits réacteurs modulaires (PRM), de rares participants avaient eu vent de cette technologie et beaucoup estimaient en savoir trop peu à cet égard pour se faire une opinion. Après avoir obtenu d’autres renseignements sur ces réacteurs, y compris sur leurs avantages, beaucoup considéraient d’un œil plus favorable l’utilisation des PRM au Canada. Un certain nombre de participants étaient prêts à croire que ces petits réacteurs étaient plus sûrs et plus faciles à construire et qu’ils nécessitaient moins de ressources et produisaient moins de déchets que les réacteurs traditionnels. Peu de participants demeuraient réticents aux PRM ou continuaient de s’y opposer, citant de nouveau des craintes relatives à la sûreté et se demandant s’il y aurait suffisamment de travailleurs qualifiés pour exploiter ces installations en toute sécurité.

Une fois qu’ils ont appris que certains experts avaient désigné les PRM comme un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d’aider le gouvernement du Canada à atteindre son objectif de carboneutralité, les participants étaient en général plus favorables à l’idée. De plus, beaucoup ont réagi positivement lorsque nous les avons informés des possibles avantages économiques des PRM et des débouchés qu’une utilisation accrue des PRM au Canada créerait pour les entreprises qui développaient déjà la technologie. Certains aimaient l’idée que le Canada devienne un chef de file dans cette technologie et se mette à exporter des PRM vers d’autres pays. De rares participants se sont dits préoccupés par la sûreté de l’exploitation des PRM dans les autres pays et par la possibilité que cette technologie soit utilisée comme arme. Dans l’ensemble, après avoir pris connaissance de messages positifs sur l’utilisation des PRM, les participants étaient assez enclins à envisager la possible adoption de ces réacteurs au Canada, estimant qu’ils pourraient présenter des avantages économiques et environnementaux et être un élément judicieux de la stratégie énergétique à long terme du gouvernement du Canada, à condition d’être sûrs.

## Énergie à hydrogène (résidents de grandes villes du Québec comptant acheter une propriété, résidents du Nord-du-Québec)

Quelques participants avaient déjà entendu parler du terme « hydrogène propre ». Ces derniers considéraient l’hydrogène comme une source d’énergie renouvelable efficace, qui est potentiellement une bonne solution. Dans le but de faciliter la discussion, nous avons fourni un complément d’information sur l’énergie à hydrogène et les fins auxquelles elle pourrait être utilisée. Questionnés à propos de préoccupations ou d’inconvénients possibles associés à l’énergie à hydrogène, un petit nombre de participants ont dit craindre les risques d’inflammabilité et les accidents ou explosions pouvant en découler.

Convaincus de ses avantages économiques et environnementaux, certains étaient ouverts à l’idée que le gouvernement du Canada intègre l’énergie à hydrogène au bouquet énergétique du pays. Bon nombre de participants estimaient toutefois que davantage de recherche était nécessaire pour déterminer si cette technologie se voulait une solution viable pour combler les besoins énergétiques de la population canadienne à l’avenir.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY  
Date d’octroi du contrat : 16 décembre 2021  
Valeur du contrat : 2 428 991,50 $